

GENOLIER

ier info

www.genolier.ch



Informations annuelles 2016
de la commune de Genolier

Janvier/Février 2016

Miroir, miroir... ...serais-je plus belle demain?



Ferme du Bois de Chênes – Photo C. Burki

Billet de la Syndique

Alors que la fin de l'année est toujours propice à une rétrospective, celle de 2015 l'est encore plus puisqu'elle signifie également la dernière année entière de la Municipalité dans sa composition actuelle. En effet, Monsieur Claude Burki n'a pas souhaité, après 18 ans à la Municipalité, poursuivre son mandat politique, ce que nous ne pouvons que regretter.

D'importants dossiers ou travaux visibles ou invisibles se sont déroulés ou vont débiter sur notre commune, après l'acceptation par le Conseil communal des crédits demandés, construction de la caserne pompiers, démarrage de la tant attendue déchèterie, changements des compteurs d'eau (3^e et dernière partie), levée de fonds par La Fondation du Bois de Chênes, acceptation du DISREN et des nouveaux statuts du Conseil régional, par exemple. Toutes ces réalisations sont inti-

mement liées à la gestion quotidienne de l'ensemble des menues tâches qui incombent à une commune et qui sans être spectaculaires sont néanmoins essentielles. Grâce à l'entente cordiale et constructive entre les membres de la Municipalité, l'engagement sans faille de chacun des employés communaux et les relations privilégiées entretenues avec le Conseil communal, ces projets ont été conduits avec enthousiasme et diligence (à l'échelle d'une commune, bien sûr!)

Vous le savez aussi, d'autres avancées sont moins spectaculaires... et je ne citerai que celle qui nous occupe depuis de très nombreuses années, le PGA et son règlement des constructions, projet de grande importance mais sans cesse reporté.

Si la gestion d'une commune est du ressort du Conseil communal et de la Municipalité

pour son application, la vie qui s'y déroule et l'ambiance ressentie dépendent pour beaucoup de sa population et de son implication dans les diverses manifestations qui se déroulent toute l'année. C'est une grande satisfaction de savoir que vous répondez «présents» dans la bonne humeur pour que perdure l'image d'une commune vivante et dynamique.

2016, verra donc le renouvellement des Autorités communales et municipales et je vous invite à exprimer votre voix en prenant part aux élections le 28 février, c'est aussi cela une commune dynamique.

Mes collègues et moi-même vous remercions de votre confiance et vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Florence Rattaz, Syndique

Bâtiments communaux et constructions

Caserne pompiers

Le préavis «crédit de construction» voté à l'unanimité par le Conseil communal a permis de mettre en soumission et d'adjuger les travaux, de pré-fabriquer les éléments en bois constituant la charpente et les parois du bâtiment. Le permis de construire étant délivré, la construction sur le site a débuté le 26 novembre, la mise hors-eau à fin 2015 et la mise à disposition des locaux et appartements est prévue pour mi 2016. Rappelons que le bâtiment doit abriter la caserne des pompiers (garage, vestiaires, administration, cafétéria) partiellement subventionnée par l'ECA, quatre appartements (trois 2½ pièces et un 4½ pièces) et le réaménagement de notre Service Voirie.

Pour 2016

Le budget communal 2016 prévoit, comme chaque année, divers aménagements, rénovations, remise à niveaux des bâtiments communaux afin de maintenir notre patrimoine en bon état. L'étude de faisabilité de deux importants projets va démarrer cette année:

- La toiture de la salle communale est en mauvais état et doit être refaite dans un proche avenir. L'opportunité se présente d'y intégrer une production solaire photovoltaïque produisant l'énergie nécessaire à une pompe à chaleur capable de chauffer pendant la période estivale, l'eau sanitaire pour le réseau du chauffage à distance. Si nécessaire une surface de panneaux thermiques pourrait compléter la production.
- Sur recommandation du Service Cantonal de l'Energie, l'étude



Caserne des pompiers
Tel un grand jeu de construction

Photo C. Burki

du «Concept Energétique Communal» a débuté. Il s'agit d'établir un diagnostic global de l'énergie consommée dans la commune pour les bâtiments, l'éclairage public, les transports et les véhicules. Des mesures d'incitation à l'économie d'énergie pourront, à la suite de cela, être mises en place de manière cohérente.

RAPPEL: Permis ... pas permis ...

L'article 103 de la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) stipule que **toute nouvelle construction** ou **toute modification** ou **transformation** apportée à un **bâtiment existant** doit être annoncée à la Municipalité qui statuera sur le type de procédure à appliquer. Le règlement des constructions sur le site de la

commune (www.genolier.ch) ou le secrétariat communal peuvent vous guider dans les démarches à entreprendre.

Et pour terminer...

Voilà presque dix-huit ans que chaque jour je m'efforce de respecter la confiance que vous avez mise en moi en me reconduisant au sein de notre Municipalité. Si tout n'a pas été toujours facile, certains cauchemars et nuits blanches sont compensés par la satisfaction de voir se réaliser des projets longtemps rêvés. Force est de constater que le paysage communal a bien changé, que notre patrimoine s'est transformé, rénové et agrandi: reconstruction de l'Auberge communale... aménagement d'appartements dans l'immeuble de l'Ancienne Poste... deux nouvelles écoles... réfectoire scolaire et salle communale rénovée... chauffage à distance alimenté par le bois de nos forêts ... bâtiment locatif «D'une Fontaine à l'Autre»... «Le Pavillon», salle de sociétés et buvette du FC... «Source Vive», bâtiment locatif à loyers raisonnables à la route de la Gare... bâtiment de la nouvelle caserne des pompiers, voirie et appartements... divers plans de quartiers réalisés ou en attente: La Ruffaz, La Montau, Sous-La-Ville, Morant-Lorraine...

Le célèbre nouveau règlement communal des constructions, pas encore adopté et déjà modifié... Les constructions individuelles qui se sont multipliées.

Signe des temps, les règlements, normes et directives, à faire respecter sont toujours plus nombreux et contraignants. Là, où le bon sens pouvait aider à trouver un compromis, c'est, maintenant malheureusement bien souvent l'avocat qui officie. Le temps consacré à régler les contraintes administratives prend une telle importance qu'il n'y a presque plus de place pour projeter une vision communale de développement à long terme.

Dans un proche avenir, l'époque de l'élu milicien partageant son temps entre une activité professionnelle et la gestion communale aura malheureusement vécu. L'engagement de chefs de service ou la fusion de communes deviendront une obligation, mais pour combien de temps?

Mais bien heureusement, il reste énormément de beaux et passionnants projets à réaliser.

Bonne continuation... comme ils disent!

Claude Burki, Municipal

Genolier CàD SA

ou Société Anonyme de chauffage à distance de Genolier

| Quelques chiffres: | 2013/2014 | 2014/2015 |
|--------------------|---------------|---------------|
| Energie «bois» | 2'345'100 kWh | 2'210'320 kWh |
| Plaquettes | 851'200 kg | 770'640 kg |
| Energie «mazout» | 201'260 kW | 241'340 kWh |
| Mazout | 20'126 kg | 24'134 kg |
| Total | 2'546'360 kWh | 2'451'660 kWh |

Bâtiments raccordés: 35

Routes, Alpagnes et Forêts

Routes

Les travaux d'entretiens commencés en automne 2014, pontages des fissures et reflachage des zones fortement faïencées, ont été complétés au printemps 2015 sur nos routes et chemins communaux. Les îlots sur nos artères principales ont été complètement refaits, de nouveaux bacs à fleurs y ont été installés et les points lumineux y ont été réactivés.

Alpagnes

Quelques petits travaux d'entretien ont été effectués sur nos chalets d'alpagnes. L'assainissement autour du chalet de la Genollière effectué en automne 2014 a bien tenu le coup et a rempli sa fonc-

tion en maintenant le bétail au sec autour des abreuvoirs et à la sortie des écuries après la traite. Nos deux chalets, l'Haut-Mont et la Genollière ont été cambriolés en fin d'été, occasionnant des dégâts sur les portes d'entrée ainsi qu'à une fenêtre. Ce phénomène a été constaté sur pratiquement tous les chalets de l'Arc Jurassien du Canton de Vaud.

Les coupes d'entretiens se sont poursuivies sur nos pâturages boisés de l'Haut-Mont afin de contenir la progression de la forêt. Un secteur du mur en pierres sèches délimitant le pâturage de l'Haut-Mont a été restauré avec le soutien du Parc Naturel du Jura Vaudois.



Visite des alpagnes
du 26 septembre

Forêts

Notre équipe de bûcherons du Groupement forestier La Colline (Association des communes de Genolier et Givrins), sous la direction de M. Daniel Kolly, notre garde forestier, gère très efficacement nos forêts communales (380 ha pour Genolier et 422 ha pour Givrins).

Conséquence du franc fort, l'embellie sur le marché du bois évoquée l'année dernière ne s'est pas confirmée cette année malgré une demande stable. Le bois énergie (copeaux et bois de feux longs) est lui en légère augmentation.

Gérald Girardet, Municipal

Les Eaux...

Sachant que la durée de vie d'un compteur d'eau est limitée et que sa précision se dégrade avec les années, surtout pour les petits débits, une grande campagne sur trois ans de remplacement des compteurs a été mise en place depuis 2013. Cette campagne s'est vue doublement justifiée par le fait de profiter des nouvelles technologies quant aux possibilités de lecture à distance. Le dernier tiers du parc installé a été remplacé en 2015, parachevant le préavis voté fin 2012 par le Conseil communal.

Le manque exceptionnel de précipitations en 2015, contrairement à 2013 et 2014, l'alimentation en eau potable par les sources du Bas des Côtes de notre réservoir communal du même nom, a dû être interrompue plus de trois mois, et la situation ne s'est pas améliorée à l'automne! Heureusement que la source du Montant, à quelques jours près, a pu remplir nos besoins: nous n'avons pas dû recourir à l'eau du Lac via la SAPAN, comme ce fut le cas en 2014!

Dans le but de supprimer, tant que faire se peut, les eaux parasites après l'achèvement de notre

séparatif (séparation des eaux claires (EC) qui continuent à se déverser dans les eaux usées (EU) ou vice-versa), nous avons poursuivi les investigations et en même temps les relevés topographiques pour la mise à jour de la cartographie informatique du réseau. Ce travail s'est déroulé par quartier depuis plusieurs années déjà: dernièrement en 2014, le village et ses environs immédiats côté ouest ont été l'objet de ces analyses et de ces relevés, ceci avec l'aide de nos employés communaux. Ce travail s'est poursuivi également en 2015 avec le bas du village sans pour autant se terminer. Il nous reste quelques îlots récalcitrants qu'il nous a fallu remettre à 2016.



Végétation dans la conduite...
puis inondation dans la cave.

Toujours dans ce même objectif d'assainir et d'entretenir ce patrimoine collectif que représente

notre réseau de collecteurs EU/EC, nous avons initié au printemps 2015 le curage et l'inspection par caméra de tous les segments privés du réseau, susceptibles d'être repris dans le domaine public. Ce sont les collecteurs privés qui ont trois raccordements ou plus. Suite à cela, une analyse et un rapport détaillés sont en cours d'établissement par notre ingénieur-conseil. Pour

... et les Finances

Sans trop nous avancer avant le bouclage de l'année 2015 derrière nous, après l'année relativement morose que fut 2013 et l'année très favorable que fut 2014, nous pouvons affirmer d'ores et déjà que le niveau des recettes fiscales de 2015 sera dans la moyenne des deux années précédentes.

Néanmoins, sans la confirmation sur plusieurs années consécutives d'une tendance marquée soit positive, soit négative, la Municipalité a proposé pour 2016 de maintenir la pression fiscale au même niveau qu'en 2013, 2014 et 2015, soit un taux d'imposition

tous les segments en bon état et qui ne posent pas de problème particulier, les propriétaires concernés seront informés de ce transfert de charge au secteur public. Pour les autres segments incriminés, il sera demandé une mise en conformité aux frais de leurs propriétaires actuels, avant de transférer leur entretien vers le réseau public. Ces travaux reprendront ce printemps.

à 55 cts. Proposition qui a été acceptée par le Conseil communal le 29 octobre 2015.

D'importants investissements nous attendent cette année (casernes pompiers, déchèterie, etc.) et l'objectif est bien de rester positifs, contrairement à notre budget! En effet, un aspect très lourd pour notre budget 2016, est constitué par les acomptes prévisionnels demandés par l'Etat pour la Péréquation intercommunale/Facture sociale/Réforme policière: ceux-ci ont repris l'ascenseur malheureusement!

Jean Zucchello, Municipal

Domaines – Bois de Chênes – Déchets

Urbanisme et Domaines communaux

LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire)

A Genolier, comme dans plusieurs communes du canton, les Municipalités sont dans l'expectative concernant plusieurs dossiers en cours et le développement possible ou non de leur commune. Dans certains cas, il sera nécessaire de dézoner quelques parcelles à bâtir et de les réaffecter en zone agricole. A fin 2015, nous étions dans l'attente de décisions du Grand Conseil et du Conseil d'Etat concernant les règlements d'application. Nous devrions en savoir un peu plus au printemps.

PGA (Plan Général d'Affectation)

La poursuite de ce dossier initié en 2006 est liée à la LAT et au Schéma directeur du Nyon St-Cergue. Ce dernier doit être approuvé et signé par toutes les communes de Nyon à St-Cergue. A ce jour, une commune est toujours en tractation avec le canton. La déchèterie de Barin (illégal) et le Bois de Chênes qui étaient des éléments bloquants, ne le sont plus aujourd'hui. La Municipalité espère finaliser le PGA et le règlement des constructions jusqu'à la fin de l'année, puis les présenter au Conseil communal.

Sous-la-Ville (route de Duillier)

Ce PPA (plan partiel d'affectation), accepté par le Conseil communal en juin 2014, dépend également de l'entrée en vigueur de la LAT. Le dossier sera réexaminé en fonction des éléments susmentionnés.

Morant-Lorraine

(derrière la gare)

L'avancement de ce projet de quartier de 300 habitants, comprenant la route de contournement du village, est également lié à la LAT, donc en suspens!

Clinique de Genolier

D'entente avec la Municipalité, la Clinique de Genolier a entrepris les démarches administratives en vue de la réalisation d'un projet

d'extension à l'intérieur du périmètre actuel du PPA, dont les objectifs sont les suivants:

- Besoins de surfaces additionnelles dédiées aux équipements médicaux tels que scanner, IRM, ultra-sons, etc.
- Besoin d'un nouveau bâtiment de physiothérapie
- Sans accroître la capacité d'accueil, des surfaces supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le confort des patients

Après le retour de l'examen préalable auprès des services de l'Etat, devrait suivre l'enquête publique et une présentation à la population, puis le dépôt du préavis au Conseil communal.

Bois de Chênes

Le 21 avril 2015, Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, et Mme Florence Rattaz, Syndique, ont eu l'honneur de signer la convention mettant en réserve forestière naturelle et particulière les 120 ha du Bois de Chênes, propriété de la commune de Genolier, et cela pour 50 ans. En complément de la convention, un droit de superficie en faveur de la Fondation du Bois de Chênes sera accordé pour la même durée: c'est une garantie supplémentaire pour la préservation de ce site unique sur le plateau suisse, et même en Europe.

Lors de l'enquête publique pour la restauration du patrimoine bâti, il y a eu deux oppositions qui seront traitées au début 2016.

Sur un budget d'investissement de CHF 5'335'000, à fin 2015 les fonds acquis représentaient plus de 3 millions, dont CHF 450'000 de la commune de Genolier. Les personnes qui le souhaitent peuvent encore effectuer leur versement sur le CCP de la Fondation du Bois de Chênes 14-513670-5 IBAN: CH9609000000145136705. Dès que tous les fonds seront trouvés, la restauration de la ferme et du fournil, sans compter le potager, pourra commencer, soit cet été ou à l'automne.

Rappelons que l'objectif de la Fondation du Bois de Chênes est



Une ferme, au service des acteurs en charge de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine, au service du public et des élèves en particulier

de fédérer les acteurs concernés, de coordonner leurs activités sur le site et de mettre à leur disposition différents locaux. Il est bien entendu que toutes les personnes continueront à venir dans le Bois de Chênes... à pied... après avoir emprunté les transports publics, ou en laissant leur véhicule sur les parkings extérieurs réservés à cet effet!

Déchets organiques

Chose promise, chose due! La récolte des déchets organiques a débuté au début mai. Plus du tiers de la population profite de cette possibilité à la satisfaction des intéressés selon les retours d'info.

Nouvelle déchèterie

Suite aux problèmes rencontrés (compensation LAT) avec le projet

de déchèterie avant l'entrée du Bois de Chênes, la Municipalité a trouvé une solution dans la zone industrielle de La Raisse, à la route de La Cézille.

L'emplacement sera au bénéfice d'une servitude en faveur de la commune pour une durée de 30 ans. Les travaux devraient commencer ce printemps et la mise à disposition de la population avant la fin de l'année.

La Municipalité est satisfaite de cette solution qui permettra de mettre un outil fonctionnel... avec les pieds au sec! à la disposition des Pesant(e)s.

*Georges Richard
Municipal*

Pétanque

Qui ne connaît pas La Boule Joyeuse?

Fondée en 1975 la société de pétanque entame sa 41^e année. Nous sommes une trentaine de membres et nous vous convions jeunes et aînés à venir participer à notre programme 2016 ou tout simplement passer un bon moment convivial entre amis. Nous aurons le plaisir de vous accueillir sur les 12 terrains mis à disposition par la Municipalité.

De novembre à mars nous participons aux compétitions interclubs dans les boulodromes de

Romandie. Les bons (!?) résultats sont susceptibles de nous qualifier pour le championnat d'Europe 2017.

En 2016, d'avril à octobre nous organiserons des parties libres tous les vendredis soirs et samedis après-midi, ainsi que trois concours officiels les 25 juin, 10 juillet et 13 août. Concours sur inscriptions fixés par l'AVP.

Pour plus de renseignements :

Nicole Bolay 022 366 23 16
ou 079 703 76 31
n.bolay@bluewin.ch ou

Message de la Pasteure

Le message chrétien du temps de l'Avent et de Noël a été, en deux mots, «Préparez-vous!» Traduit en termes modernes: nous le vivons «comme cherchez un sapin, choisissez des cadeaux, etc.».

Jean Baptiste disait que «préparez le chemin du Seigneur» voulait dire «le baptême de conversion». Sur les pistes de ski, quand on arrive à une impasse – face à un rocher ou une pente trop abrupte, on fait une «conversion». Préparer le chemin du Seigneur en faisant une conversion dans notre vie veut dire changez nos vieilles habitudes.

Le message chrétien «Préparez-vous», n'est pas autant «préparez-vous pour la naissance du Sauveur» que «préparez-vous pour son retour». Lors de la naissance du «Sauveur», personne n'était prêt. Les parents se sont débrouillés.

Le «retour du Christ», pourrait signifier pour nous dans cette

nouvelle année un moment crucial de décision personnelle, politique, ou sociale. Notre conversion nécessite une analyse de notre situation actuelle. Par exemple, d'où viennent les problèmes que nous connaissons aujourd'hui liés au Moyen Orient? – n'ont-ils pas pour source les politiques des Occidentaux après les deux guerres mondiales?

«Préparez-vous» rappelle le mot cité par le rédacteur de *Bonne nouvelle* dans son dernier éditorial «Le mystère de la fin»: «Les Romains, avant la chute, étaient aussi convaincus que nous le sommes, nous aujourd'hui, que leur monde resterait pour l'essentiel tel qu'il était. Ils avaient tort. A nous de ne pas répéter leur erreur et de ne pas nous bercer d'une fallacieuse assurance.»

Préparons-nous à entrer dans la Lumière de la nouvelle année; que Dieu dirige nos pas.

Jane Haapiseva, Pasteure

Groupe des Paysannes

Six bonnes raisons pour venir aux Paysannes vaudoises

1. Vous aimez cuisiner?

Vous pourrez confectionner et déguster sur différents thèmes

2. Vous préférez le côté culturel?

Vous aurez la chance de découvrir des entreprises et des musées dans notre région et notre canton

3. Le côté sportif vous convient mieux?

Sortie raquettes ou ski de piste en hiver, marches dans le Jura l'été vous seront proposées.

4. Le bricolage vous passionne?

Une joyeuse équipe se retrouve tous les 15 jours.

5. Vous désirez vous intégrer dans le village et dans une société?

Sur la centaine de membres que compte notre groupe réunissant les villages de Genolier, Givrins, Trélex et Duillier vous

devriez bien trouver à vous lier d'amitié avec quelques dames.

6. Vous avez une passion que vous désiriez transmettre?

Dans la mesure du possible nous l'inclurons dans notre programme de l'année

Et deux mauvaises raisons pour ne pas nous rejoindre:

- Je travaille à l'extérieur la journée = vous trouverez dans notre programme des activités en soirée ou le samedi

- Je ne suis pas paysanne = si vous avez envie de défendre la cause paysanne, le sens de l'entraide et de la solidarité cela devrait suffire.

Pour plus de renseignements:

Ch. Girardet 079 305 39 15
chgirardet@bluewin.ch
A. Baumgartner 022 366 37 93

Billet du Président du Conseil communal

Le Pays de Vaud au firmament.

Dix-sept ans que notre canton attendait un nouveau Conseiller fédéral, c'est chose faite avec l'élection de M. Guy Parmelin, homme de la terre mais aussi homme de La Côte. Sûr qu'il saura défendre au mieux les intérêts de notre canton, de toute la Suisse, de tous ses habitants comme de ses milieux agricoles et économiques. Indépendamment de l'appartenance à un parti, il devra participer à la recherche des voies du consensus si cher à notre pays et à son histoire. Celles qui ont permis à notre pays de défendre ses institutions, de développer son pouvoir économique et le bien-être de ses concitoyens.

Ce Pays de Vaud autrefois si agricole s'est muté au cours de ces dernières décennies en un canton attractif présentant de nombreux atouts spécifiques pour devenir finalement un poumon économique de notre pays.

Chers habitants de Genolier, citoyens de ce canton de Vaud, vous contribuez, à votre échelle, à cette évolution réjouissante. Que 2016 nous permette de continuer sur la vague du succès.

Au nom des Autorités politiques de notre commune, je vous présente, chères concitoyennes et chers concitoyens de Genolier, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2016.

Denis Matthey

Président du Conseil communal

L'AISGE

(Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

Le Comité Directeur de l'AISGE (Codir) traite de nombreux dossiers lors de ses séances mensuelles: les transports scolaires et l'élaboration des horaires, la mise en place et le suivi de l'accompagnement des élèves sur le chemin de l'école (pédibus, péditrain), l'accueil parascolaire dans 4 unités d'accueil pour écoliers (UAPE), la gestion des restaurants, des bâtiments scolaires et du mobilier, l'accueil de jour de la petite enfance dans 3 crèches-garderies, l'engagement et le suivi du personnel nécessaire à la bonne marche de toutes les activités.

La coordination scolaire et parascolaire est complexe, les responsabilités de chacun: école, parents, communes demandent rigueur et communication constante.

Pour répondre aux impératifs scolaires et parascolaires, il a été nécessaire de repenser l'organisation de l'Etablissement primaire



Une leçon de sciences au Bois de Chênes

et secondaire de Genolier (EPSGE). Diverses variantes ont été étudiées par le Codir de l'AISGE afin de répondre aux besoins en locaux. La variante d'une construction scolaire sur le site de Le Muids a été retenue, elle accueillera dans un premier temps les élèves de 5P à 8P des communes d'Arzier-Le Muids et Saint-Cergue, puis dans un deuxième temps les élèves de 5P à 8P des communes de Genolier, Givrins et Trélex.

Danièle André, membre du CODIR

Dernier carnaval en 2016?

Comme annoncé précédemment, le comité actuellement en place va réaliser sa dernière édition du carnaval en 2016. Ainsi, nous faisons un appel à tous les habitants de Genolier et environs pour trouver quelques personnes motivées et désireuses de voir cette manifestation annuelle perdurer encore de nombreuses années.

Depuis plus de vingt ans elle fait la joie des petits et des grands; ne laissez pas passer cette occasion d'y participer et d'apporter votre belle contribution à la vie de notre village. Prenez contact sans tarder avec la présidente Jocelyne Zufferey au 078 846 20 54.

L'Association du Carnaval de Genolier (ACG) a pour but de faire vivre une tradition, marquant la fin de l'hiver, qui permet de réunir dans la plus pure convivialité les habitants de Genolier et environs. Les divers spectacles et animations ouverts à tous font de cette fête un moment riche et haut en couleur.

Alors reprenez déjà la date du samedi 5 mars pour venir faire la grande fête avec nous. Dès le 1^{er} février vous pourrez venir consulter le programme sur notre site www.carnavaldegenolier.ch

Nous comptons sur vous et souhaitons une longue vie au Carnaval de Genolier!

Club des 100

Si 2015 a été une année traditionnelle pour les deux cents membres du Club, 2016 sera en plus une année «EURO» avec le championnat d'Europe des nations qui aura lieu en France du 10 juin au 10 juillet.

Pour ne pas changer les bonnes habitudes d'animations villageoises, nous organiserons la diffusion de la plupart des matches sur Ecran Géant, soit à la salle communale (équipe suisse et grands matches) ou au Pavillon pour d'autres rencontres. Des informations plus détaillées suivront via le Genolier Info.

Rappelons que chaque année, notre club soutient les footballeurs locaux, et plus particulièrement son mouvement juniors fort de plus de 400 membres. En 2015, nous avons payé un camp pour 40 juniors et financé pour plus de CHF 10'000 de matériel ou autres activités.

Si vous souhaitez passer de bons moments entre amis, intéressés par le football... ou pas, venez nous rejoindre en contactant les sous-signés: g.girardet@selectavins.ch ou gearichard@gmail.com ou 079 551 18 90.

Gérald Girardet et Georges Richard

MATULU

Vous aimez lire? Vos enfants apprennent à lire? Venez à la bibliothèque Matulu, située dans le collège du Montant à Genolier! Elle offre un choix de 1500 livres pour tous les âges à emprunter, et diverses animations en cours d'année.

La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis après-midi (15h30-

17h00) et les samedis matins (10h00-12h00) pendant les périodes scolaires. Deux après-midi de contes pour enfants sont prévus au premier semestre, les mardis 22 mars et 28 juin (15h45).

Pour plus de renseignements:
Catherine Francescato
022 366 48 71

FC Genolier-Begnins

2015, année du 60^e anniversaire, restera comme une très bonne année pour le FC Genolier-Begnins. Une fois de plus, le FC a su rassembler bon nombre de supporters au bord des terrains, et les occasions de célébrer ont été nombreuses!

Les matches de finales de II^e ligue pour notre équipe fanion, la victoire en Coupe vaudoise de nos séniors +40, suivit d'un brillant parcours en Coupe suisse, ainsi que le maintien de notre II^e équipe en III^e ligue sont un court résumé des succès sportifs mérités de nos équipes d'actifs.

Toutefois la plus grande victoire, celle pour laquelle le comité à plaisir à travailler, est de voir les joueurs, parents, entraîneurs, supporters et amis, s'investir sans compter et de faire du FC Geno-

lier-Begnins ce club familial et respecté dans le canton. Nous rappelons que le FC Genolier-Begnins a été élu par l'Association cantonale vaudoise de football (ACVF) club vaudois méritant 2015.

Le comité profite de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes s'investissant d'une façon ou d'une autre pour le club, car ce succès est aussi le vôtre!

Quelques nouveautés vont arriver prochainement, dont un journal du club, mais en attendant nous vous souhaitons une bonne année 2016, et au plaisir de vous revoir au bord des terrains dans quelques semaines!

Cédric Girardet
079 829 20 25



Finale de promotion à Aigle

Gym Hommes

**Vous voulez faire un effort pour garder la forme?
Vous voulez passer de bons moments entre copains?**

Nous vous accueillons avec plaisir le mardi à 20h à la salle du collège de l'Oujon (début à 20h15) et le jeudi à 20h au même endroit pour le badminton.

Fondé en 1980, le GGG se compose actuellement de plus de 40 membres.

Outre nos activités sportives du mardi (échauffement, endurance et stretching avec une monitrice, puis hockey, volley, foot-tennis, etc...), nous organisons annuel-

lement des sorties de loisirs, comme ski de fond ou raquettes, karting ou rafting, marche en montagne et soirée de Noël. Notre société comporte également une section badminton qui joue les jeudis soirs.

Pour plus de renseignements:

Bernhard Maeder, président
022 366 20 15
Pascal Jaunin, secrétaire
022 369 39 76
Luc Badan, resp. badminton
022 366 11 59

Gym Dames



Fondée il y a près de quarante ans et forte d'une cinquantaine de membres, la Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'une bonne forme physique par un entraînement sportif varié, tantôt dynamique et cardio (circuit training, BodyTonic avec step, marche rapide à l'extérieur, préparation au ski, etc.), tantôt plus en douceur (cuisses-abdos-fessiers, Pilates, Fitballs etc.). Par ailleurs, différentes activités associatives ont lieu plusieurs fois par année (soupers, sorties, etc.). La Gym Dames est un bon moyen de se détendre et de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance excellente.

Les cours sont assurés par Carey Lehmann, monitrice de fitness, et Yvan Suter, personal trainer. Ils ont lieu le lundi soir de 20h10 à 21h10 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Soyez toutes les bienvenues pour un cours d'essai!
Everyone is welcome to try a lesson!
Alle sind willkommen für eine Probestunde!

Pour plus de renseignements:
Carine Maeder
022 366 20 15 ou
carine.maeder@gmail.com

Aïkicom

Les ateliers Aïkicom EC ont pour objectif la prévention de la violence et la gestion positive des conflits. Depuis 10 ans maintenant, ces ateliers mêlant des techniques de communication à la pratique de l'aïkido ont rassemblé bon nombre de jeunes des établissements de l'ESGE. Cette approche vise une gestion non violente des conflits physiques à l'aide de l'aïkido (art martial japonais) qui permet de découvrir une approche différente de l'auto-défense où l'intégrité physique de la victime et de l'agresseur est préservée, ce afin d'éviter d'entrer dans une escalade de la violence. En outre, l'accent est également mis sur le développement d'une communication non violente au travers de divers thèmes abordés de

manière ludique. La démarche a pour but d'éviter les conflits physiques par une meilleure compréhension de soi, de l'autre et des éléments de communication facilitant une gestion positive du conflit.

Une trentaine d'élèves ont pu profiter de ces ateliers au cours de l'année scolaire 2014-2015. La commune de Genolier encourage cette démarche de prévention par le financement d'une partie des cotisations. Les ateliers se poursuivent ainsi avec de nouveaux participants pour l'année scolaire 2015-2016!

Pour plus de renseignements:
Simon Lemieux
076 207 12 64
lemieux.simon87@gmail.com

Gym Filles

Formée d'une vingtaine de membres, la Gym Filles permet aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, agrès, exercices divers etc.). Elle comprend les filles de la 3^e à la 6^e année scolaire.

Les cours sont donnés par Marcela Guinassi, assistée de Verena Baumgartner, toutes deux monitrices de gym diplômées. Ils ont

lieu le mardi de 17h30 à 19h00 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Bienvenue à votre fille si elle souhaite se défouler, faire de nouvelles connaissances ou retrouver des camarades. Qu'elle n'hésite pas à venir tester une leçon, il reste encore quelques places!

Pour plus de renseignements:
Marcela Guinassi
078 723 99 09 ou
marce_gui@yahoo.com

Le Cercle des Tillots



Depuis quelques semaines, le Comité du Cercle des Tillots (anciennement Seniors' Club) prépare une programmation 2016 tout en douceur pour offrir aux Seniors de Genolier et environs des occasions de rencontres, d'amitié, de convivialité, de solidarité et de contacts sociaux afin de permettre aux aînés de tout âge de «savourer la vie» et de vieillir sans pour autant devenir vieux car la chaleur des cœurs empêche les corps de rouiller!

Des activités régulières:

- **Café-Contact: Tous les 1^{er} mardis du mois dès 16h au Pavillon** Rencontres informelles et chaleureuses autour d'un café/thé: informations sur les activités et manifestations, premiers contacts, aides ponctuelles.
- **Autour d'une table: Tous les 3^e mardis du mois au Pavillon** Partage d'un repas simple saupoudré d'une touche de convivialité et d'amitié
- **Atelier informatique: Tous les mardis au local du Petit Pont** Philippe répondra à toutes les questions d'ordre général que vous vous posez en utilisant votre ordinateur ou en fonction de vos besoins spécifiques
- **Jeux de société: Tous les mardis dès 14h au Pavillon** Vous retrouverez les incontournables des cartes mais aussi vous pourrez entretenir votre

mémoire avec des jeux de lettres ou de chiffres, dames, dominos, échec...

- **Marche et randonnée: Dès le 24 mars 2016, un jeudi sur deux** Pour le plaisir de faire route à pieds parmi les champs, les bois, les chemins de notre région en compagnie de Rita et Pierre
- **Gymnastique Seniors: Tous les mardis de 9h à 10h au Pavillon** Marta, monitrice diplômée, vous dispensera des cours de qualité incluant gym douce, gym dos, méthode Pilates, renforcement musculaire et stretching afin de vivre ensemble le plaisir de bouger.

Mais aussi:
• Loto • Spectacles et culture (billetterie) • Conférences • Excursions et visites en Suisse • Participation active aux manifestations et célébrations communales (bénévolat).

Avec nos chaleureux messages et nos vœux sincères pour que la nouvelle année vous apporte santé, sérénité, bonheur et partage.

Le Comité

Pour plus de renseignements:
Catherine Bernasconi Franchet
079 914 45 38
cath.bernasconi@gmail.com

TRAC

Comme annoncé en fin d'année, le TRAC (Théâtre – Revue – Animation – Chant) fêtera ses 20 ans en 2016. Nous ne pouvions pas laisser passer une telle occasion sans commémorer l'événement. Ainsi, nous aurons le plaisir de revenir à nos fondamentaux en vous concoctant une Revue faite de souvenirs et de nouveautés.

Les dates prévisionnelles de nos représentations sont les suivantes: les 21 et 22, les 28 et 29 octobre ainsi que les 3, 4 et 5 novembre.

Nous profitons de ces lignes pour renouveler notre besoin de compléter le groupe avec de jeunes comédiens, musiciens et techniciens désireux de rejoindre une équipe amateur et bénévole, mais néanmoins passionnée.

Pour plus de renseignements:

Jacky Foureau, président
079 359 41 28

Jean-François Sublet, caissier
079 704 96 22

Avec les pompiers



Deuxième exercice dans sa nouvelle organisation pour le Service de Défense Incendie et de Secours Nyon-Dôle (SDIS Nyon-Dôle) qui regroupe 18 communes réparties sur les 4 sites opérationnels de Nyon, St-Cergue, Genolier et Bonmont. Ensemble, ce sont plus de 250 hommes et femmes qui assurent 24h/24h les différentes missions d'intervention et de secours auprès de la population d'un vaste secteur qui s'étend de Nyon à St-Cergue et de Genolier à Chésérax.

Rétrospective 2015

Le site de Genolier est intervenu en 2015 à 21 reprises, soit 8 interventions de plus qu'en 2014. Hausse des interventions dues aux éléments naturels.

Répartitions des alarmes: 3 feux, 4 alarmes automatiques, 4 sauvetages, 8 inondations, 2 chutes de matériaux.

Lieux des interventions: 13 à Genolier, 4 à Givrins et 4 à Trélex.

Nouvelle caserne

Après le feu vert du Conseil communal à sa séance de mars pour la construction d'une nouvelle caserne et de son crédit (préavis accepté à l'unanimité), les travaux ont commencé à l'automne, dans un premier temps en atelier, puis sur le chantier. La nouvelle caserne sera remise aux pompiers du site de Genolier en juin/juillet 2016. Des dimensions et une hauteur adaptées permettront la réception d'un nouveau véhicule poids lourd, transport de personnes et matériels, qui sera livré ce printemps par l'ECA.

Si la commune de Genolier construit et finance la construction de la caserne, rappelons qu'elle sera louée au SDIS-Nyon Dôle.

*Capitaine Cédric Neuffer
Chef du site Genolier
SDIS Nyon-Dôle*



Exercice de sauvetage avec André Darmond dans le rôle de la «victime»!

La Grande Brocante

La «Grande Brocante», la bonne recette... vous prenez... le premier dimanche d'octobre, une journée radieuse, cent exposants heureux de participer, le bar du Cercle des Tillots, des stands de qualité, des habitants compréhensifs, les belles pâtisseries des épicières, une Municipalité participative, la terrasse bondée de notre boucher, des bénévoles qui se lèvent tôt, de bonnes affaires pour tous, les spécialités pour l'occasion des Trois Suisses, des sponsors généreux, des artistes de rue, le comptoir des malakoffs, le sourire de notre Syndique derrière son premier stand, les aides en tout genre, un comité qui se donne, un souffle de bonne humeur, le tout bien mélangé à un public très nombreux...

Vous obtenez... le succès de la dernière édition de ce qui est devenu la manifestation automnale de notre village. La Grande Brocante verse systématiquement son bénéfice à des oeuvres caritatives ou fondations. Pour ne pas faillir à la tradition c'est avec plaisir que le comité a pu remettre CHF 2'000.- à Marlyse Weber qui apporte son soutien à des villages



népalais, durement touchés par les tremblements de terre du printemps 2015 ainsi que CHF 2'000.- à la Fondation du Bois de Chênes qui œuvre à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine communal d'exception.

Rendez-vous est pris! La Grande Brocante de Genolier 2016 se tiendra le dimanche 2 octobre.

Participer à l'organisation de cette belle manifestation vous intéresse; rejoignez notre comité en vous adressant à brocante.genolier@gmail.com ou au 079 448 67 69

Christian Bovay, Président

Société de Tir

Fondée en 1896, la Société de tir de Genolier est forte d'une quarantaine de membres dont une vingtaine de licenciés. Les entraînements au stand de tir se déroulent de mars à octobre, en principe à quinzaine les mercredis de 17h30 à 19h30 ou les samedis de 9h30 à 11h30.

Chaque année, la société participe à plusieurs concours régionaux. Déplacements qui sont toujours des moments de convivialité et d'amitié. Début juillet 2015, une petite délégation a participé à la Fête Fédérale de tir en Valais où chaque tireur est rentré médaillé.

La société organise un cours Jeunes Tireurs qui s'adresse aux jeunes de Genolier et environs âgés entre 17 ans et 20 ans. Ces cours

sont encadrés par des moniteurs compétents et dans des conditions de sécurité rigoureuses.

La société a clôturé sa saison à fin novembre avec son traditionnel souper au Pavillon. A cette occasion, le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé. Soirée chaleureuse et conviviale. Roi du tir 2015: Alexandre Dumusc.

N'hésitez pas à vous rendre sur www.tir-genolier.ch pour vous renseigner sur nos activités.

Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos prochaines séances.

Pour plus de renseignements:

Fabienne Gigandet
079 479 70 61